

## Comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale

### Avis aux porteurs de projets susceptibles d'être labellisés au titre de l'année 2016

Seuls les projets présentés au comité départemental du Centenaire de la Première Guerre mondiale (CDC) pourront être examinés par la Mission du Centenaire.

Seuls les projets labellisés par la Mission du Centenaire sont éligibles à un éventuel financement par celle-ci.

Les projets ne se limitent pas à la seule évocation de l'année 1916.

Aucun projet déposé après le 15/10/2015 ne pourra être labellisé par la Mission du Centenaire.

Le CDC Oise ayant créé son propre label « Centenaire de la Première Guerre mondiale », les projets non retenus au titre du label national pourront éventuellement obtenir le label départemental, qui n'ouvre cependant pas droit à subvention.

#### Calendrier des opérations.

<b>Nature</b>	<b>Date d'échéance</b>
Date limite de réception des dossiers par le secrétariat du CDC	25/09/2015
Examen par le CDC des projets candidats à la labellisation	12/10/2015
Transmission à la mission du Centenaire des projets proposés à la labellisation nationale	15/10/2015
Information aux porteurs des projets (retenus pour être transmis à la Mission, bénéficiaires du label départemental ou non retenus)	20/10/2015